

Exercice clos le 31 décembre **2023**

---

## **RAPPORT**

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**Association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT  
NOUVELLE AQUITAINE**

Impasse Lautrette  
16000 ANGOULEME

## **Association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE**

Exercice clos le 31 décembre 2023

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Membres,

#### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II – Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

##### **GROUPE Y AUDIT**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920Z - TVA: FR 10 377 530 563

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe intitulée « Faits caractéristiques » qui précise l'absence de comptabilisation de fonds Feder.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2 de l'annexe intitulée "Faits caractéristiques" explique le traitement comptable des financements sollicités au titre des fonds européens.
- Les notes 2 et 3 de l'annexe intitulées "Faits caractéristiques" et "Engagements financiers et autres informations" présentent le traitement des subventions et des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des positions retenues et avons contrôlé la pertinence des informations produites.

### **IV - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

## **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Futuroscope, le 3 juin 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



**Laurent HERBELIN**  
Commissaire aux Comptes Associé

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

ACTIF		Brut		Amt-Dépr		Exercice 2023		Exercice 2022
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>								
Frais d'établissements	AB		AC					
Frais de recherche et de développement	AD		AE					
Donations temporaires d'usufruit	AF1		AG1					
Concessions, brevets, licences, marques...	AF	179.44	AG	179.44		0.00		9.39
Fonds commercial	AH		AI					
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
Avances et acomptes sur immos incorporelles	AL		AM					
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>								
Terrains	AN		AO					
Constructions	AP		AQ					
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	38 557.24	AS	33 016.99		5 540.25	-40%	9 284.81
Autres immobilisations corporelles	AT	2 215.79	AU	1 623.54		592.25	-55%	1 330.85
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW					
Avances et acomptes sur immos corporelles	AX		AY					
Biens reçus par legs ou donations à céder	LD1		LD2					
<b><u>Immobilisations financières</u></b>								
Participations	CU	15.00	CV			15.00		15.00
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières	BH		BI					
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u></b>		<b>40 967.47</b>		<b>34 819.97</b>		<b>6 147.50</b>	<b>-42%</b>	<b>10 640.05</b>
<b><u>Stocks et en-cours</u></b>								

**FNE NOUVELLE-AQUITAINE**

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

ACTIF		Brut		Amt-Dépr		Exercice 2023		Exercice 2022
Matières premières et autres approvisionnements	BL		BM					
En-cours de production de biens	BN		BO					
En cours de production de services	BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
Marchandises	BT		BU					
<b><u>Avances et acomptes versés sur commandes</u></b>	BV		BW					
<b><u>Créances</u></b>								
Créances clients et comptes rattachés	BX	27 680.56	BY			27 680.56	+27%	21 729.40
Créances diverses	BZ	628 512.97	CA			628 512.97	+70%	368 677.00
<b><u>Valeurs mobilières de placement</u></b>	CD		CE					
<b><u>Disponibilités</u></b>	CF	521 951.12	CG			521 951.12	+235%	155 996.97
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>								
Charges constatées d'avance	CH							
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>		<b>1 178 144.65</b>		<b>0.00</b>		<b>1 178 144.65</b>	<b>+116%</b>	<b>546 403.37</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	CL							
Primes de remboursements des emprunts	CM							
Ecart de conversion actif	CN							
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		<b>1 219 112.12</b>		<b>34 819.97</b>		<b>1 184 292.15</b>	<b>+113%</b>	<b>557 043.42</b>

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

PASSIF		Exercice 2023		Exercice 2022
<b><u>Fonds propres</u></b>				
Fonds propres statutaires	DB1			
Fonds propres complémentaires	DA1			
Ecart de réévaluation	DC			
Réserves				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	DE			
<i>Réserves réglementées</i>	DF			
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	DG			
Autres réserves	DG1			
Report à nouveau	DH	-26 800.96		50 689.78
Résultat de l'exercice	DI	-52 522.44	-32%	-77 490.74
<b>Situation nette - Sous-totaux</b>		<b>-79 323.40</b>	<b>+196%</b>	<b>-26 800.96</b>
<b><u>Fonds propres consommables</u></b>				
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			
<b>Sous-Totaux des fonds propres consommables</b>				
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES</b>		<b>-79 323.40</b>	<b>+196%</b>	<b>-26 800.96</b>
<b><u>Fonds reportés ou dédiés</u></b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	FD3			
Fonds dédiés	FD2	700 256.11	+940%	67 338.69
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS</b>		<b>700 256.11</b>	<b>+940%</b>	<b>67 338.69</b>
<b><u>Provisions pour risques et charges</u></b>				
Provisions pour risques	DP		-100%	117.98
Provisions pour charges	DQ			
<b>SOUS-TOTAUX</b>			<b>-100%</b>	<b>117.98</b>
<b><u>Dettes</u></b>				
Emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	551 834.67	+19%	464 303.18
Dettes fiscales et sociales	DY	10 532.77	+30%	8 111.53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			

**FNE NOUVELLE-AQUITAINE**

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

PASSIF		Exercice 2023		Exercice 2022
Autres dettes	EA	992.00	+10%	904.00
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>				
Produits constatés d'avance	EB		-100%	43 069.00
	<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>563 359.44</b>	<b>+9%</b>	<b>516 387.71</b>
Ecarts de conversion passif	ED			
	<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>1 184 292.15</b>	<b>+113%</b> <b>%</b>	<b>557 043.42</b>

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2023		Exercice 2022
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>				
Cotisations	XA2	2 700.00	+50%	1 800.00
Ventes de dons en nature	FC1			
Ventes de marchandises	FC			
Production vendue : Biens	FF			
Parrainages	FI1			
Production vendue : Services	FI	65 725.00	+6%	62 011.80
Production stockée	FM			
Production immobilisée	FN			
<b><u>Produits de tiers financeurs</u></b>				
Concours publics et subventions d'exploitation	FO	1 199 475.00	+142%	494 748.00
Versements des fondateurs ou consom. de la dot. co	XB3			
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>	XA1	13 174.13	+168%	4 917.00
<i>Mécénat</i>	XA3			
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	XB1			
<i>Contributions financières</i>	XA4			
Produits liés à des financements obligatoires	XC			
Reprise / amortiss. & prov. - Transfert charges	FP	17 844.45	-49%	34 954.34
Utilisation des fonds dédiés	XD	65 251.83	+99%	32 853.23
Autres produits	FQ	597.03		0.63
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
Achats de marchandises	FS			
Variations de stocks de marchandises	FT			
Achats de matières premières et autres approvision	FU			
Variations de stocks MP et autres approvisionnemen	FV			
Autres achats et charges externes				
Achats d'études et de prestations de services	FWA			
Achats de matériel, équipements et travaux	FWB	-19 192.77	-15%	-22 613.59
Achats non stockés				

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2023		Exercice 2022
<i>Fournitures non stockables</i>	FWC			
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	FWD	-9 975.66	+31%	-7 596.85
<i>Fournitures administratives</i>	FWE	-242.83	-39%	-398.20
<i>Petits logiciels</i>	FW1	-42.98	-94%	-687.95
<i>Autres fournitures</i>	FWF	-560.33	+334%	-129.14
Sous-traitance générale	FWG	-527 029.86	+19%	-441 487.66
Redevance de crédit-bail	FWH			
Locations	FWI	-166.00	+435%	-31.00
Charges locatives et de copropriété	FWJ	-1 349.51	+24%	-1 090.80
Entretien et réparations	FWK	-1 571.90	+492%	-265.51
Assurances	FWL	-1 291.27	+23%	-1 047.17
Etudes et recherches	FWM			
Divers				
<i>Documentation</i>	FWN		-100%	-178.00
<i>Frais de colloques, séminaires, conférences</i>	FWO	-583.90	-92%	-7 517.00
<i>Autres</i>	FWP			
Personnel extérieur à l'association	FWQ		-100%	-2 309.84
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-4 523.59	-22%	-5 776.44
Publications, relations publiques	FWS	-1 866.30	+53%	-1 222.62
Transport de biens, collectifs du personnel	FWT	-588.17	+279%	-155.21
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-58 839.72	+13%	-52 031.30
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-420.13	+33%	-316.95
Services bancaires et assimilés	FWW	-256.49	+104%	-125.60
Divers	FWZ			
Aides financières	FW2			
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	-992.03	+10%	-903.95
Salaires et traitements	FY	-62 021.23	+11%	-56 086.41
Charges sociales	FZ	-19 551.03	+7%	-18 328.81
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-9 245.41	-21%	-11 734.44
Sur immobilisations : Dotations aux provisions	GB			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	GC			
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	GD		-100%	-117.98
Reports en fonds dédiés	GD1	-698 169.25		-58 207.43
Autres charges	GE	-2 216.34	-89%	-20 183.57
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-55 929.26</b>	<b>-29%</b>	<b>-79 258.42</b>
<b>Produits financiers</b>				

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2023		Exercice 2022
Produits financiers de participations	GJ			
Prds autres v. mobilières et créances actif immob.	GK			
Intérêts et produits assimilés	GL	3 406.82	+235%	1 017.68
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Différences positives de changes	GN			
Produits nets sur cessions de VMP	GO			
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et provisions	GQ			
Intérêts et charges assimilées	GR			
Différence négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de VMP	GT			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>3 406.82</b>	<b>+235%</b>	<b>1 017.68</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		-100%	1 500.00
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		-100%	-750.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF			
Dotations aux amortissements et provisions	HG			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-100%</b>	<b>750.00</b>
Participation des salariés aux résultats	HJ			
Impôts sur les bénéfices	HK			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-52 522.44</b>	<b>-32%</b>	<b>-77 490.74</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	ZB1			
Prestations en nature	ZB2			
Bénévolat	ZB3	38 498.60	+241%	11 284.00
<b>TOTAL</b>		<b>38 498.60</b>	<b>+241%</b>	<b>11 284.00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	ZA1			

# FNE NOUVELLE-AQUITAINE

5B Impasse Lautrette

16000 ANGOULEME

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2023		Exercice 2022
Mises à dispositions gratuites de biens	ZA2			
Prestations en nature	ZA3			
Personnel bénévole	ZA4	-38 498.60	+241%	-11 284.00
<b>TOTAL</b>		<b>-38 498.60</b>	<b>+241%</b>	<b>-11 284.00</b>

## ANNEXE

Confédération créée en 2016, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine regroupe 3 fédérations fondatrices, des territoires de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes, ainsi que 2 associations régionales adhérentes directes depuis 2019.

FNE NA regroupe ainsi plus de 200 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 15 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine » depuis 2019, elle prend part aux débats sur l'environnement et y participe dans le cadre des instances consultatives régionales. Elle est également agréée au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire depuis juillet 2022 et possède un agrément collectif pour l'accueil des volontaires en service civique depuis 2023.

### LE RÔLE DE FNE NA

- **Rassembler, fédérer, coordonner** : interface entre France Nature Environnement et les associations du réseau ; coordination au sein du réseau des associations ; organisation de réunions internes (directeurs et coordinateurs, commission biodiversité, ...)
- **Représenter** : FNE NA porte la voix des associations du réseau et est l'interlocuteur des institutions régionales, Préfecture, DREAL, DRAAF, Région, ... ; siège dans différentes instances (Comités de Bassin, CRFB, AREC, Comité régional de la biodiversité, COREAMR, CROPSAV, PARN, ....) et participe au/est impliquée dans le fonctionnement de nombreuses associations/structures (ATMO, ARB NA, CEN NA, GRAINE NA, MANA, AFAC NA)
- **Faire du plaidoyer** : communiqués de presse ; participe, par exemple, à l'élaboration de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, du Plan Régional d'Agriculture durable, au Programme Régional Forêt Bois, au Document Stratégique de Façade SA ; émet des avis aux consultations publiques (SRADDET, S3EnR, méthanisation...) ; arrête des positions communes sur des sujets d'intérêt général (Eau, Infrastructures routières...)
- **Connaître pour mieux protéger** : coordonner la mise en œuvre, avec ses associations membres et de multiples partenaires, de programme d'inventaires et d'actions de protection (Chiroptères, Mulettes, Micromammifères...) ; déclinaison au niveau régional des plans nationaux d'actions (chauves-souris)
- **Informier pour sensibiliser** : organisation de journées de formation environnementales ou naturalistes ; déploiement de Sentinelles de la nature sur l'ensemble de la région...
- **Eventuellement agir en justice pour faire respecter le droit**

### LES DOMAINES D' ACTIONS

- **Naturalistes** : Coordination administrative, financière et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivi ou d'actions de protection et de sensibilisation.
- **Environnementaux** : Participation aux commissions, comités consultatifs et comité de pilotage sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement...

## ANNEXE

### LES MOYENS D' ACTIONS

- **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional, national) et/ou privés (Fondations, Mécénats, etc.).
- **L'investissement bénévole**, qui représente un nombre d'heures significatif.
- **Des associations membres et affiliées engagées**, qui participent aux actions des programmes fédéraux.
- **Un réseau de partenaires** : Mouvement Associatif NA, GRAINE NA, Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation NA, Conservatoire d'Espaces Naturels NA, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Atmo NA, Office Français de la Biodiversité etc.

## ANNEXE

Total du bilan avant répartition : **1 184 292.15 €**

Total des charges : **1 420 696.70 €**

Total des produits : **1 368 174.26 €**

Déficit : - **52 522.44 €**

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément au règlement comptable ANC 2018-06 et ANC 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel.
- Stocks : aucun.

# ANNEXE

## 2. FAITS CARACTERISTIQUES

### Fonds Feder

Du fait de l'absence, toujours constatée, de signature d'une convention actant le financement des fonds Feder pour l'année 2022 du programme d'étude et de conservation des Chiroptères Cavernicoles Prioritaires de Nouvelle-Aquitaine ainsi que de l'absence de signature d'une convention actant le financement des fonds Feder pour l'année 2023 du programme d'étude Micromammifères en Nouvelle-Aquitaine, et en respect du principe de prudence, aucun produit relatif à ces financements respectifs attendus de 107 437 € (notre demande budgétaire pour "Chiroptères 2022") et 52 783 € (notre demande budgétaire pour "Micromammifères 2023") n'a été enregistré.

Les co-financements, autres que ceux du Feder pour ces deux programmes d'étude, ont bien été enregistrés en comptabilité via leurs conventions respectives.

Au vu du volume de charges engagées sur l'exercice dans le cadre de ces deux programmes, l'absence d'enregistrement de ces produits conduit à acter un déséquilibre financier au titre de l'exercice 2023.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un déficit de 53 K€ correspondant essentiellement au résultat de ces programmes. Ce déficit sera résorbé lors de l'attribution desdites conventions.

### Fonds Dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif "fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en Fonds Dédiés".

Le montant des Fonds Dédiés pour cet exercice 2023 a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes du fait du conventionnement "prospectif" par l'Agence de l'Eau Adour Garonne des différentes phases des différents programmes suivants amenés à s'étaler sur plusieurs années :

- Mise en œuvre d'actions du « Plan Régional d'actions en faveur des Chiroptères »
- Programme d'étude et de conservation des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine
- Programme « Co-Courlis en Nouvelle-Aquitaine »

Cela induit de fait, pour venir saturer l'ensemble des co-financements, celui de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et ceux des autres financeurs partie prenante des programmes en question, la passation d'une provision - adossée aux charges déjà constatées de l'exercice des trois programmes considérés ci-dessus - qui viendra saturer (à hauteur de) l'ensemble des produits de subvention comptabilisés pour les programmes énoncés ci-dessus. Cela pour obtenir un résultat analytique à 0 sur l'année, ici en l'occurrence l'année 2023.

On acte ainsi la dépense globale toutes phases confondues (sur plusieurs exercices) à venir pour un programme donné étant entendu que dans le même temps ont été comptabilisés les produits dans leur entièreté via les différents arrêtés, conventions et autres notifications à disposition sans que ces derniers et dernières aient fait l'objet d'un retraitement.

## ANNEXE

### 3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

L'association comptabilise en fonds dédiés les subventions correspondant aux conventions pluriannuelles et pour lesquelles les actions ne sont pas, pour tout ou partie, réalisées à la clôture. La reprise de fonds dédiés correspond alors au montant des dépenses engagées sur l'exercice. A la clôture de l'exercice :

- Les fonds dédiés sont présentés au passif entre les fonds propres et les provisions pour risques et charges.
- Les dotations et reprises de fonds dédiés sont présentées en résultat d'exploitation.

Au 31/12/2023 :

- Les fonds dédiés correspondant aux dépenses non réalisées relatives aux actions 2021, 2022 & 2023 s'élèvent à 700 256,33 €.
- Il a été repris en fonds dédiés la somme de 65 251,83 € - correspondant à des subventions antérieures à 2023 - relative à des dépenses non encore réalisées à la fin de l'exercice précédent. Cette somme concerne exclusivement des dépenses effectivement réalisées en 2023.

La répartition des fonds dédiés (engagements, reprises) est la suivante :

<b>Montant</b>				
<b>Intitulé opération (code analytique)</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Programme d'étude et de conservation des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine (CCP20)	3 899	0	3 899	0
Animat. et Coord. pour la mise en œuvre d'actions NéoTerra en Nouvelle-Aquitaine(COBI21)	287	0	254	33
Programme d'étude et de conservation des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine (CCP21)	4 945	0	2 892	2 053
Etude sur les Mulettes des cours d'eau en Nouvelle-Aquitaine (MUL22)	37 099	0	37 099	0
Mise en œuvre d'actions du « Plan Régional d'actions en faveur des Chiroptères » (ACT22)	1 961	0	1 961	0
Enquête sur les Micromammifères (MICROM22)	19 148	0	19 148	0
Mise en œuvre d'actions du « Plan Régional d'actions en faveur des Chiroptères » (ACT23)	0	167 604	0	167 604
<i>Sous-Total</i>	<i>67 339 €</i>	<i>167 604 €</i>	<i>65 252 €</i>	<i>169 691 €</i>

<b>ANNEXE</b>
---------------

Montant				
Intitulé opération (code analytique)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Programme d'étude et de conservation des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine (CCP23)	0	217 496	0	217 496
Etude sur les Mulettes des cours d'eau en Nouvelle-Aquitaine (MUL23)	0	37 068	0	37 068
Programme Co-Courlis cendré (COCO23)	0	276 002	0	276 002
<b>Total</b>	67 339	698 170	65 252	700 257

<b>NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>
---

Pour l'année 2023, les contributions volontaires en nature ont été valorisées.

Elles correspondent aux temps passés par les administrateurs pour les actions suivantes :

- participation aux réunions statutaires, aux réunions pour l'administration et pour la définition des orientations de la fédération
- préparation et participation des bénévoles aux commissions, comités de pilotages, réunions institutionnelles et réunions avec les partenaires
- participation aux actions de captures des chauves-souris dans le cadre du programme Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine

Le montant a été évalué au coût horaire de 14 € conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'Association en date du 4 décembre 2023 pour un nombre total de 2 750 heures, soit 38 499 € pour l'année 2023.

Conformément à la réglementation comptable, ces contributions volontaires en nature sont comptabilisées en pied de compte de résultat.

<b>NOTE SUR LES EFFECTIFS</b>
-------------------------------

En 2023, le contrat du salarié Chargé de Missions en charge du programme « Sentinelles de la Nature » a fait l'objet d'un avenant pour passage en contrat à durée indéterminée. Au 31 décembre 2023, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine comptait donc deux salarié(e)s.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

<b>ANNEXE</b>
---------------

<b>4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF</b>
------------------------------------

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	36 020	4 753	0	40 773
Immobilisations incorporelles brutes	179	0	0	179
Immobilisations financières	15	0	0	15

Variations des amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	25 405	9 236	0	34 641
Immobilisations incorporelles	170	9	0	179

Variations des stocks

Non applicable

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicableEtat des créances et des disponibilités :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Clients & comptes rattachés	27 681	27 681	0
Autres créances	628 513	628 513	0
Disponibilités	521 951	521 951	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 178 145</b>	<b>1 178 145</b>	<b>0</b>

Produits à recevoir :

- Subventions à recevoir : 628 513,00 €

- DREAL Nouvelle-Aquitaine 2023 17 000,00 €
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine 2023 153 625,00 €
- Agence Eau Adour Garonne 2023 456 134,00 €
- Divers produits à recevoir 2023 1 754,00 €

Les subventions à recevoir correspondent à des actions en cours et non terminées ou en cours de paiement ou dont les rapports n'ont pas encore été transmis.

## ANNEXE

### 5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Variations des fonds propres

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Report à nouveau	- 26 801	0	52 522	- 79 323

Autres réserves : 0

Provisions pour risques et charges : 0

Etat des dettes et produits constatés d'avance :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	551 834	551 834		
Dettes fiscales & sociales	10 533	10 533		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	992	992		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	563 359	563 359		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Factures non parvenues .....	110 154 €
Dettes fiscales & sociales.....	6 328 €
Diverses charges à payer.....	992 €

### 6. EVENEMENTS POST CLOTURE

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement notable postérieur à la clôture n'est à signaler.

### 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

Les engagements en matière de pensions et retraites sont jugés peu significatifs et ne sont pas estimés à la date de clôture de l'exercice.



**FUTUROSCOPE**

Téléport 1 – 7 Avenue du Tour de France

BP 10115

86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Tel : 05 49 49 49 10